

Activités

L'institut est une création récente (2012), sous sa forme juridique, mais ses principaux collaborateurs ont des activités partagées depuis presque 20 ans. Ils trouvent leur centre dans l'étude directe du fond de science sociale et de tri-articulation laissé par Rudolf Steiner (RS) et ses proches collaborateurs. Ils s'insèrent ainsi de manière autonome parmi les différents courants se revendiquant de la tri-articulation. Ils recherchent les formes les plus aptes à en élargir une compréhension correctement fondée. Ils entrent en dialogue avec des personnes de tout bords intéressées à élargir et vivifier leurs approches du fait social dans la mesure où ils le considèrent réciproquement fructueux.

En France, après une première année consacrée à documenter le revenu de base inconditionnel dans sa version présentée avec des éléments empruntés à ce fond, les cinq dernières années ont principalement consistées à traduire les éléments manquant à une compréhension d'ensemble.

A ceci s'ajoute :

- la traduction d'éléments choisis parmi les différents courants
 - la compilation de ce qui existe déjà en français.
 - la mise à disposition sur Internet de ce qui est possible sans léser de droits d'auteurs.
- Et plus récemment s'oriente sur
- la publication à la demande sur papier et la tenue de stands en diverses occasions.
 - le conseil personnalisé de lectures et de cursus d'études*.
 - l'animation ou le soutien à l'animation de groupes de travail (sur place ou à distance)*
 - l'organisation de séminaires thématiques*.

** Autant que possible à la suite de ce que Wilhelm von Humboldt puis RS ont voulu pour la formation des adultes dans une vie de l'esprit se libérant progressivement : donc non sur un programme préétabli, mais dans la rencontre de projets complémentaires. Aussi modestes soient-ils. En ce sens, "l'institut" n'est pas un mouvement militant au sens d'une vie de droit démocratique. Ni un commerce de biens culturels. Il ne peut répondre aux demandes que sur la base d'un échange des fruits du travail de chacun.*

Atelier francophone

François Germani
tel + courriers électroniques
vocaux 0950 263 598
francois@triarticulation.fr



Thèmes déjà en cours de documentation sur le site

- Questions fondamentales de la tri-articulation sociale
 - Organisme social et naturel
 - Vie spirituelle libre
 - Associations et vie économique
 - Démocratie et vie de droit
 - Liberté - Egalité - Fraternité !:
 - L'impulsion sociale anthroposophique
 - Nationalisme et âmes des peuples
 - Anarchie, anarchistes et individualisme éthique
-
- La question du foncier et de la propriété
 - Travail et revenu
 - Fiscalité
 - Fonder le concept de "biens communs"?
 - France, personnalités historiques vues par R. S.
 - Le don et sa législation.
 - Revenu de base ?
 - Crise financière
 - Ecole Waldorf et liberté
 - Droits humains
 - La rente foncière
 - Les nerfs dits "moteurs" et la question sociale.
 - L'agriculture, au regard de la vie sociale et économique
 - Rudolf Steiner : ouvrages en science sociale.
 - La comptabilité
 - Divers éléments d'histoire dont R.S. année par année.



**Institut für soziale Dreigliederung
(Institut pour une triarticulation sociale)
Liegnitzer Strasse 15
10999 Berlin**

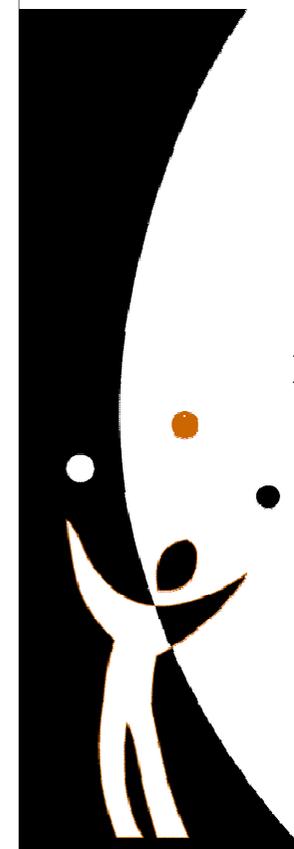
Société à responsabilité limitée reconnue d'intérêt général à Berlin (4 permanents) avec des correspondants indépendants dans plusieurs pays dont 1 permanent en France.

Après 15 ans de bénévolat, une période de subventionnement institutionnel, son indépendance, mais aussi sa disponibilité, requièrent maintenant de nombreux petits dons réguliers ou ponctuels.

DONS via les liens sur notre site ou directement par virement :
IBAN DE80430609671136056200 BIC GENODEM1GLS
Mention : Don ponctuel (ou régulier)

Institut pour une tri-articulation de l'organisme social

(Berlin—Strasbourg)



L'INSTITUT,

SON ATELIER
FRANCOPHONE

ET LA

TRI-
ARTICULATION

Dépliant « Mouvement anthroposophique »
v. 04 - 22/09/2016

www.triarticulation.fr

tri-articulation de l'organisme social *apparaît dans l'histoire, formulée par Rudolf Steiner (RS).*

D'abord en privé en juillet 1917 parmi ceux qui tentèrent d'aider les gouvernants d'Europe centrale à sortir dignement de la guerre s'étant déclenché avec les forces de l'Entente en juillet 1914. Puis auprès des membres de la société anthroposophique à partir de novembre 1918 et avant l'action publique de l'Union pour la tri-articulation de l'organisme social de mars 1919 à l'été 1922.

La tripartition de l'organisme corporel humain fruit de plus de 30 années de recherche qui pourra être publiée en novembre 1917 dans « Les énigmes de l'âme » n'est pas la base de son pendant social par analogie, mais bien par les méthodes de connaissance utilisées, cela même quand RS y recourt dans certains cas. Les reflets dans l'âme de l'organisation corporelle en penser, sentir, vouloir articulent aussi notre perception ordinaire des faits sociaux renforçant l'impression d'une analogie. Plus généralement, ce n'est probablement que dans leur rapport réciproque que science de l'esprit, de la nature et sociale permettent l'anthroposophie.

R. Steiner a œuvré aux trois.

La vie de droit

est souvent présentée comme la vie juridique, comme l'élément médiateur entre vie de l'esprit et vie de l'économie ou assimilée à des formes de démocratie directe ou participatives, elle est chez RS le lieu où « chaque humain devenu majeur fait face à chaque humain devenu majeur » sur des questions où chacun est concerné de la même

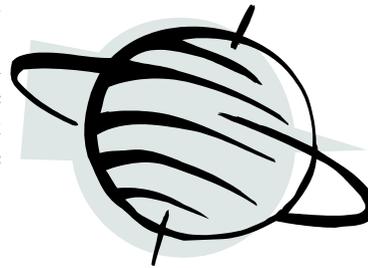


façon. Et où sont convenues des **lois** s'appliquant à tous pour les cas envisagés par avance. Son institution est principalement l'État. Etat auquel RS retire beaucoup de prérogatives en les affectant aux autres sphères.

Ainsi par exemple l'exercice du droit privé et du droit pénal. Lui reste expressément le droit public, le droit du travail et le droit de propriété. Il ne trouve durablement sa crédibilité que s'il n'intervient plus dans ce qui relève de la vie de l'esprit et ne poursuit plus des buts économiques. Son idéal est l'**égalité**, mais c'est justement pour cela qu'il est inapte à intervenir dans les affaires « positives » où il briderait fatalement la « créativité de la nation » (W.von H.) Sa tâche est donc principalement la sécurité extérieure et intérieure de son territoire. Conditions de travail et de propriété lui sont donc importantes. Bien qu'il le puisse sur le « mode conservateur », RS est pour la démocratie et s'abstient d'être précis sur les formes que doit se donner celle-ci comme si elles pouvaient être multiples selon les groupes humains et les moments pourvu que se dégagent des humains qui ont la confiance de leurs semblables.

La vie de l'esprit

ne se restreint pas à ce qu'on appelle en France la spiritualité, la religion, ni à ce qui est déjà conquis de connaissances et d'œuvres comme culture, mais a bien pour objet tout ce qui vise à accueillir, accompagner, entretenir, restaurer si besoin, *toutes* les facultés humaines. Tout le système d'éducation, de formation, de recherche, de santé bien entendu, mais plus largement encore toutes les activités mobilisant connaissances et facultés jusqu'à celles productives. Le principe-idéal y est la **liberté** de l'individu selon une polarité de fait entre pure liberté (activité dont le fruit n'est pas connu d'avance) et la liberté orientée à un objet déjà défini dans la production de biens matériels par exemple. Tout cela se ferait cependant par le moyen du **conseil** et de la reconnaissance d'autorité (ne pas confondre avec le pouvoir conféré à une fonction ou la notoriété). Il s'en suit que parmi ses tâches sont aussi la circulation des aptitudes sur les moyens de production (transfert de propriété) et l'affectation des capitaux auxquels seraient de ce fait retiré tout caractère vénel. Dès le départ son organisation (autogérée) doit permettre à chaque individu de s'inscrire socialement une fois et pour un temps dans trois types de « corporations » : conception du monde/religion, nationalité (au sens où plusieurs nationalités sont possibles dans un Etat), métier. Au dessous d'un certain nombre d'affiliés, ces choix restent de caractère privés.



La vie de l'économie

visé à satisfaire les besoins auxquels peut être répondu par des produits/objets physiques meubles ou des interventions sur ceux-ci et doit se construire sur les besoins exprimés auxquels est répondu par production, circulation et consommation de marchandises. On peut considérer que l'économie commence à la porte des entreprises, dans les **contrats** passés entre elles dans un sens associatif sur un mode de **fraternité** comme solidarité à accomplir la tâche commune d'un secteur puisque participent aussi bien consommateur, producteur que « commerçant ». Ainsi les prix sont corrigés au fur et à mesure par des améliorations techniques mais aussi la prise de conscience des secteurs demandant plus ou moins de travailleurs. Là aussi se joue l'entretien des « purs consommateurs » actifs dans les deux autres domaines improductifs matériellement dans l'immédiat. L'activité économique est conditionnée par les facteurs de la nature, tout comme elle le devrait par les conditions établies par la vie de droit (cadres du travail et de la propriété) Les conceptions théologiques des fondateurs de l'économie moderne imprègnent aujourd'hui tellement nos âmes par le truchement de nos volontés que nous concevons à peine la possibilité d'un économie ne reposant pas premièrement sur la concurrence par le profit.

(Atelier francophone, travail de fin d'année, 06/2016, Germani)

Reconquérir déjà au moins cela par les concepts est « l'offre » de ceux qui travaillent aujourd'hui à la tri-articulation de l'organisme social, que ce soit dans le « texte » laissé par RS, ou au corps à corps des institutions présentes.